

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
988, RUE OTTAWA

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **15 janvier 2018 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2^{ième} étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser l'usage « café-terrasse » pour l'établissement sis au 988, rue Ottawa.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 14 décembre 2017

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut